

L'intégration sociale, mise en œuvre et vue par les OC



Résumé des propos issus des questionnaires du printemps 2021 et de la rencontre des organismes du 26 octobre 2021

Notre objectif était de comprendre si l'intégration sociale figurait dans la mission des organismes, comment ils la pratiquent concrètement, et comment ils la perçoivent, faite par eux ou par d'autres.

À l'origine, ces informations devaient figurer dans les réponses des OC aux questionnaires envoyés au printemps 2021. Le travail devait représenter les diverses instances de l'organisme, car nous avons en même temps comme objectif que l'ensemble des acteurs des organismes clarifient leurs pratiques et leurs positions sur l'intégration.

Le questionnaire comportait une question sur la place de l'intégration dans la mission de l'organisme; suite à quoi, les organismes devaient décrire leurs pratiques : s'agit-il d'une intégration physique seulement, l'accès aux équipements et services collectifs, ou aussi une participation sociale pleine et entière dans un milieu en principe extérieur à l'OC. On voulait aussi savoir si les personnes intégrées étaient toute personne quelle qu'elle soit pour ces différents types d'intégration ou s'il y a des différences selon la sévérité de l'incapacité des personnes. Tout cela dans 9 sphères d'intégration possiblement pratiquées par les OC.

À la fin, le questionnaire comportait aussi 6 questions plus générales visant à comprendre comment les OC conçoivent et vivent leur pratique. (Le questionnaire est disponible pour les personnes intéressées)

Comme, on l'a déjà vu, seulement 6 OC ont participé à l'exercice. Avec pour résultat qu'il est totalement impossible de tirer des enseignements de toute la partie descriptive des pratiques. Nous avons tout de même examiné les réponses aux questions de la fin du questionnaire.

Nous avons repris cette réflexion lors de la rencontre du 26 octobre 2021, où 18 OC étaient présents, avec sensiblement les mêmes préoccupations, mais en passant très rapidement sur la partie détaillée des pratiques.

Nous avons mis ensemble les commentaires issus des questionnaires et des discussions dans le présent document.

Sur la présence de l'intégration dans la mission des OC

Parmi les **6 organismes qui ont rempli le questionnaire**, 2 sont des « OC familles », tandis que les 4 autres sont des « OC personnes ».

Les deux premiers ont été créés dans les années 80 pour soutenir les familles, avec une dominante d'entraide. Rapidement dans leur vie, ils ont créé des services complémentaires pour soutenir les familles, notamment en répit et en loisir, ce qui ne conduisait pas vraiment à beaucoup d'activités orientées sur l'intégration. Par contre chez ces deux organismes, l'intégration a davantage fait l'objet de leurs activités de défense collective des droits et de sensibilisation, ces deux éléments étant des points très forts chez les deux organismes, chacun dans un de ces champs.

Les 4 autres ont été créés à partir de 1995, avec une perspective « personnes », précisément pour travailler l'intégration dans les champs de l'emploi, et des arts, de l'habitation, et du quartier. L'intégration y tient une place centrale, tant dans les activités quotidiennes que dans les activités de sensibilisation et de défense collective des droits.

On comprend que ces deux types d'organismes, bien qu'ayant l'intégration en commun, ne sont pas positionnés de la même façon pour la travailler. Toutefois, comme les services SSS tardent à s'installer et diminuent et que les autres réseaux n'ont pas beaucoup avancé en terme d'intégration, les OC « famille » ont maintenu ou développé plus de services dans le quotidien, ce qui les amène eux aussi à se plonger dans la dynamique concrète de l'intégration.

Parmi les organismes présents à la **rencontre de réflexion d'octobre 2021**, on retrouve sensiblement la même répartition entre les OC « familles » et les OC « personnes », les mêmes différences et les mêmes points communs.

Sur la pratique des OC en matière d'intégration sociale.

Rappelons d'entrée de jeu que tous ces OC ont en commun de rassembler des familles ou des personnes qui ont une DI ou un TSA, donc à priori des milieux **homogènes ségrégués** dont il faut sortir pour que l'intégration devienne réalité et qui sont là parce qu'il n'y a pas ces « endroits ailleurs » qui se seraient engagés dans l'intégration.

On distingue en gros trois façons pour agir l'intégration sociale :

- **Sensibiliser** : la plus ancienne.
C'est-à-dire sensibiliser les milieux, les villes, notamment pour développer des infrastructures et des activités accessibles, dans une perspective d'inclusion et d'accessibilité universelle. Sensibiliser les services de garde, les milieux scolaires, les quartiers, la « communauté ».
Tantôt, il s'agit de sensibiliser à la présence de personnes qui vivent avec une déficience, sans aller plus loin, comme c'est souvent le cas avec les écoles, les quartiers, tantôt la sensibilisation interpelle le milieu concerné pour qu'il agisse,

en particulier avec les municipalités. On se rapproche alors davantage d'activités de **promotion et de défense des droits**. Les OC nomment les travaux liés à l'accessibilité universelle qui se sont installés avec la ville de Montréal dès le début des années 2000.

- **Initier des activités dans les milieux.** Les OC ont compris que si les milieux de vie et communauté ne venaient pas à eux, c'est à eux de les investir. Plutôt former les responsables et intervenants des services directement dans l'action concrète plutôt que de leur dire quoi faire par un discours de promotion ou de défense des droits. Tout le monde a compris, tant du côté des OC que des services, que c'est une stratégie plus gagnante et qu'elle peut soutenir davantage les milieux qui devraient intégrer.

Le terrain privilégié de cette stratégie a été celui du loisir, ce qui a permis d'élargir à l'accessibilité universelle. On doit à Altergo l'initiative de cette stratégie au sens large et à ses organismes l'engagement à la suite dans le quotidien.

C'est aussi la stratégie adoptée par J'me fais une place en garderie. Accompagner et soutenir directement sur place et former.

Concrètement, les OC créent des activités qui utilisent les infrastructures mises à disposition de la population, ce qui exige des aménagements de ces dernières. La Ronde, les plages, les cinémas, les musées, les piscines, les parcs, les cafés se voient interpeler par la présence des personnes handicapées amenées par les OC. Cette mise en pratique de l'intégration sensibilise les responsables et les intervenants de ces services et les amène à poser un autre regard sur les personnes qui vivent avec une déficience, y compris celles qui présentent d'importants défis d'intégration. S'y ajoutent dans certains cas des activités de formation à l'intention des milieux d'intégration.

Cela est bénéfique pour les personnes, car de plus en plus d'endroits sont accessibles et adaptés à leurs besoins, avec la possibilité de davantage d'activités intéressantes et de stimulation, un moteur pour développer de nouvelles capacités. Cette intégration engendre aussi un meilleur fonctionnement des personnes parce qu'elles sont amenées à faire des apprentissages en milieu ordinaire et à répondre à certaines attentes sociales. S'habituer aux activités débouche sur un meilleur comportement.

Les OC résument cela ainsi : « L'intégration est, pour les personnes, l'occasion d'apprentissage à la vie active citoyenne, juste par le simple fait d'être présent et d'utiliser les équipements disponibles, d'avoir des comportements socialement acceptables ».

- **Développer des projets qui ont l'intégration comme cible principale et qui mettent en scène plusieurs acteurs;** C'est pour l'instant la forme la plus complexe parce qu'elle exige un travail « intersectoriel », mais aussi la détermination de viser des acteurs jusque là totalement étrangers à l'intégration des personnes handicapées. On parle ici des projets des OC qui ont pour cible

l'habitation et l'emploi et qui visent la pleine participation de la personne qui a une déficience dans un milieu régulier, un vrai contexte de mixité sociale.

Il n'y a pas de commentaires à l'effet d'exclure certains types de personnes. D'ailleurs certains OC du CRADI travaillent l'intégration avec des personnes ayant des problématiques sévères ou des troubles de comportement, qu'il s'agisse d'OC qui leur sont spécialement dédiés ou d'organismes « famille » qui ont un membership mixte allant de la déficience légère à des personnes polyhandicapées. Par contre, nous n'avons pas les données qui nous permettent de savoir à quel point le service donné permet l'intégration, quelles modalités les OC développent.

Ci-dessous une compilation voulant représenter les pratiques d'intégration des 18 OC présents à la rencontre du 26 octobre 2021 (le total n'égal pas 18 puisqu'il y a des OC qui reçoivent plusieurs catégories de membres)

5.3 Les pratiques d'intégration des OC membres du CRADI

DI ou TSA	Pourcentage d'intégration dans les activités
Déficience légère (sur 11 organismes)	36% des OC = 100% 36%des OC=75% 28%des OC=50%
Déficience moyenne (sur 7 organismes)	36% des OC =100% 9%= 75% 55%=50%
Déficience sévère à profonde avec ou non TC (sur 7 organismes)	71% des OC= 50% 29% des OC =25%
Personnes polyhandicapées (sur 7 organismes)	43%=100% 43%=50% 14%=25%

- Il y a une corrélation entre l'importance de la déficience de la personne et la possibilité de l'intégrer.
- Pour les personnes qui vivent avec une déficience légère ou moyenne, toutes les activités sont en contexte d'intégration dans un 1/3 des organismes

Aujourd'hui, il est possible de dire qu'il n'y a plus d'OC au CRADI qui reçoivent des membres en vase clos. Même si la pratique de groupes homogènes DI-TSA reste l'habitude, tous investissent d'une façon ou d'une autre des services dédiés à toute la population et apprivoisent avec leurs membres des relations sociales avec leurs voisins non handicapés. Par contre, les modalités varient. Tous les groupes ont donc développé

des liens avec des dispensateurs de services, ne serait-ce que pour aménager leur présence dans la communauté. Actuellement, tous les organismes parlent de l'intégration à partir de leur expérience et non de façon théorique.

Les avantages de l'intégration sociale tels que perçus par les OC;

En résumé voici comment les OC parlent des avantages de l'intégration.

Pour l'individu	Pour les familles	Pour la société
Être heureux; mieux être	Calme les angoisses des parents; mieux-être des familles	Enrichit par le regard différent; opportunité pour voir les choses différemment; reconnaissance de l'existence des PH et de leurs besoins
Trouver une place dans la communauté	Soutient les parents	Réduit l'itinérance et les TC, la dépression, la santé mentale
Avoir une reconnaissance sociale	Brise l'isolement des familles	Améliore le tissu social
Valorise la personne		Rend la société plus humaine
Développe l'estime de soi		Opportunité pour ralentir le rythme, s'attarder au moment présent
Développe l'autonomie, les compétences et la socialisation		Réfléchir avec le cœur d'abord
Améliore le fonctionnement personnel et social		En conséquence amélioration des services pour toute la population
Diminue les comportements inappropriés et les troubles de comportement		Sensibilise et transforme la société
Développe son pouvoir décisionnel		Crée des milieux plus sécurisés.
Participer socialement		
Réaliser ses rêves S'épanouir		
Combat l'isolement		
Évite l'ostracisation		
Être un citoyen à part entière		
Crée des milieux sécurisants qui permettent aux personnes d'apprendre en contexte sécurisant		

Les inconvénients de l'intégration :

De façon unanime, les OC ne voient aucun inconvénient à l'intégration, mais ils voient des enjeux et des difficultés.

Les enjeux, les défis, les limites :

- Les préjugés :
Défaire les préjugés est la première difficulté. Manque d'ouverture à la différence, fermeture de certains milieux, peur, crainte d'être stigmatisé.
- Inaccessibilité de certains endroits, lieux et services inadaptés, qui n'ont aucun outil pour recevoir des personnes ayant des déficiences.
- Quand l'intégration démarre des OC, cela demande un bon encadrement, une bonne préparation. Ces pratiques coûtent cher aux OC en ressources humaines supplémentaires. L'absence de financement limite les OC dans leurs initiatives. Cela exonère les dispensateurs de services de développer leurs ressources, mais cela représente une première étape sur la voie de l'intégration.
- Nécessité de prendre son temps pour faciliter l'intégration. Une mauvaise intégration, un mauvais pairage peuvent teinter les expériences et détruire des intégrations futures. On ne peut forcer l'intégration. Il faut prendre le temps de bien sensibiliser et préparer.
- Enjeu de sécurité : Pour les personnes ayant des propensions à se désorganiser, il y a des risques à prendre en considération, notamment être capable de pouvoir les retirer momentanément.
- Les parents de jeunes ayant les limitations les plus sévères sont confrontés à plus d'obstacles pour l'intégration et déplorent d'être plus souvent laissés pour compte, y compris par les OC.
- Intégration en groupe/intégration individuelle. Rares sont les OC qui offrent de l'accompagnement individuel, en raison des coûts notamment. Ces deux modalités n'offrent pas les mêmes avantages et les mêmes façons de faire.
- Sortir du contexte d'entraide/bénévolat pour parler d'amitié ou de liens égaux, un véritable défi.
- Toutefois, il faut parfois rester en contexte non intégré pour répondre aux besoins de certains participants qui ne peuvent se travailler en contexte d'intégration. De la même façon, certains parents sont réticents à l'intégration.

À qui appartient la responsabilité de l'intégration sociale?

- Les OC partagent l'idée que **l'intégration est une responsabilité de tout le monde** : organismes, communauté citoyens, gouvernements, divers réseaux et, bien sûr, le RSSS.
- Du même souffle, ils déplorent que **tous ces réseaux** ne se sentent pas concernés et que le gouvernement soit aussi laxiste. EX. : le gouvernement subventionne des tas de projets sans exigence d'accessibilité universelle.

- **Le RSSS** est particulièrement visé. Son rôle est prévu dans la gamme de services. Il a une responsabilité en matière d'intégration sociale, notamment de préparer les personnes. Il n'actualise pas ses rôles et ne fournit pas d'outils pour l'intégration. Le RSSS a du mal à voir autre chose que la réadaptation et trouver les bonnes pratiques d'intégration. Le RSSS est qualifié de monstre bureaucratique déconnecté de la réalité des personnes et des familles, et qui ne peut pas développer des interventions qui demandent de la créativité.
- **Les OC** : n'ont pas une vision unanime face à leur rôle dans l'intégration. Alors que certains énoncent que l'intégration est dans l'ADN des OC, d'autres affirment qu'ils ne sont pas les mieux placés pour encourager l'intégration sociale, étant eux-mêmes des organismes spécialisés, que ce n'est pas leur mission que de créer des projets d'intégration sociale, mais qu'ils souhaitent que l'intégration passe par les services, notamment de loisir et de proximité, et ce tout au long de la vie de la personne.

En même temps, les OC relèvent les éléments suivants :

- ✓ Les OC sont généralement plus performants que le RSSS pour l'intégration, notamment pour établir des liens en vue de l'intégration.
- ✓ Les OC sont de petites structures, plus flexibles que le RSSS.
- ✓ Ils ont plus de marge de manœuvre et sont moins dans l'urgence sociale.
- ✓ Les projets d'intégration sociale demandent de la créativité, de l'engagement, du respect des personnes, de l'innovation, de la fluidité, une ouverture d'esprit, une perception globale des personnes et une dimension humaine, toutes qualités qui manquent au RSSS. Connaître les personnes est la clé des projets d'intégration sociale.
- ✓ Les OC ont un réel contact avec la communauté, un réseau de partenaires plus riche.
- ✓ Les OC ont des missions qui permettent les projets. Ils peuvent couvrir plus large que le RSSS. Ils ont des structures internes qui font place à l'innovation et ont une ouverture à essayer de nouvelles pratiques, contrairement au RSSS dont les pratiques sont initiées de très haut.
- ✓ Du même coup, certains OC affirment que le RSSS devrait s'inspirer de ce qui est fait par les OC et l'appliquer à une majorité de personnes. Ceci montre que les OC n'estiment pas que c'est leur responsabilité particulière, même s'ils le font plus facilement, et qu'il ne leur est pas possible de le faire en grande quantité, ce qui serait la responsabilité du RSSS.

Pour conclure :

C'est parce que l'intégration sociale ne progressait pas vite que les OC s'y sont attelés dans les années 95. Le loisir, le travail, les arts et le logement sont les sphères les plus nommées comme lieux d'intégration par les OC. Selon eux l'intégration

s'adresse à toutes les personnes handicapées, avec plus ou moins de défis à surpasser.

L'intégration est une tâche complexe qui nécessite des outils, de la formation, de la préparation et des ressources. Dans le contexte actuel, les OC ont des atouts de créativité et de flexibilité que n'ont pas les grands réseaux, ce qui ne les désigne néanmoins pas comme les seuls responsables de l'intégration. Bien au contraire, ils veulent bien inspirer les réseaux, mais ne se désignent pas comme davantage responsables.